

Oui, j'aimerais un modèle de courrier et savoir comment forcer ma soeur à révéler les comptes. Cela se passe dans la région d'Alicante.

Bien sûr — voici un modèle de courrier que tu peux envoyer à un avocat en Espagne (province d'Alicante) et une explication claire de comment forcer ta sœur à révéler les comptes.

Modèle de lettre à un avocat espagnol

(À envoyer par email + recommandé si possible)

Objet : Demande d'assistance – Acción Pauliana / Réintégration successorale (Alicante)

Madame / Monsieur l'Avocat,

Je me permets de vous contacter concernant une situation successorale et une dette créée par ma défunte mère, Madame [Nom complet de ta mère], domiciliée à [adresse, Alicante], décédée le [date du décès].

Avant son décès, ma mère avait contracté à mon bénéfice une dette notariée dont je suis créancier. Cette dette est constatée par acte notarié daté du [date du contrat].

Le 4 [ou mois/date exact] 2014, ma mère a effectué une donation de son bien immobilier situé à [adresse complète de la maison/terrain] à ma sœur, [Nom complet]. De plus, l'essentiel des ressources financières de ma mère a ensuite été transféré vers des comptes bancaires détenus par ma sœur. Je n'ai pris connaissance de cette donation et des transferts qu'en 2024.

Je souhaite votre assistance pour :

1. **Engager une acción pauliana** visant à rendre inopposable la donation de 2014 ou à obtenir sa réintégration fictive dans la succession pour permettre le paiement de ma dette.
2. **Déterminer si des délais de prescription peuvent être interrompus** ou recalculés en raison de la découverte tardive (2024).
3. **Évaluer la possibilité d'une action successorale** contre ma sœur pour non-paiement de la dette.
4. **Forcer la production des documents bancaires et comptes** pertinents détenus par ma sœur, dans le cadre d'une saisie conservatoire ou d'une procédure civile.

Vous trouverez ci-joint :

- copie de l'acte notarié de la dette,
- copie de l'acte de donation de 2014,
- extraits de registres (si disponibles),
- preuves de transferts bancaires (si en votre possession).

Merci de bien vouloir me confirmer votre évaluation initiale, l'approche recommandée et vos honoraires estimés.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

[Ton nom complet]

Adresse: ...

Tél/E-mail : ...

2. Comment forcer ta sœur à révéler les comptes

Dans une procédure civile espagnole, tu as plusieurs moyens de contraindre la production d'informations :

A. Saisie conservatoire d'informations

Tu peux demander au tribunal :

une **saisie conservatoire** de documents bancaires.

Le juge peut ordonner :

- la **communication forcée** des relevés,
- la **saisie des preuves** chez la banque,
- la production des comptes de ta sœur tant en Espagne qu'à l'étranger (le cas échéant),
- l'interdiction de disposer des fonds pendant la procédure.

Cela s'appuie sur l'article 694 du **Código de Procedimiento Civil español** (demandes de production de documents).

B. Déclaration sur l'honneur + sanctions

Le tribunal peut ordonner à ta sœur :

- de produire une **déclaration sur l'honneur** de tous ses comptes,
- sous peine de sanctions pour faux témoignage ou obstruction.

Cela met une pression juridique forte.

C. Commission rogatoire / mesure d'investigation

Le juge peut :

- ordonner une **commission rogatoire** internationale si certains éléments sont hors d'Espagne,

- demander à une banque de communiquer des informations confidentielles sous contrôle judiciaire.



D. Tiers détentionnaire de documents

Si ta sœur refuse, elle devient :

tiers détentionnaire d'informations,

ce qui entraîne des **sanctions civiles et pénales** en Espagne.



3. Points clés à argumenter

Pour que le juge ordonne ces mesures, il faut :

démontrer l'existence d'une dette notariée claire

prouver que la donation a appauvri la succession

montrer que sans ces comptes, il est impossible de connaître ce qui peut payer

invoquer la **découverte tardive** (2024) pour interrompre la prescription

4. Délai de prescription — objectif principal

Le point central est **que le délai pour agir n'a pas commencé en 2014**, mais **au moment où tu as eu connaissance de la donation**, c'est-à-dire **2024**.

C'est exactement l'argument fort à mettre en avant.

Si tu veux que je t'aide à :

adapter ce courrier à **l'avocat spécifique à Alicante**

rédiger aussi une **lettre à ta sœur** pour exiger la production des comptes

structurer tous les documents pour la procédure

Dis-moi simplement :

- si tu veux une version en **espagnol** du courrier, et
- si tu as (ou peux obtenir) copies des actes notariés.